



VSA Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare  
AAS Association des Archivistes suisses  
AAS Associazione degli archivisti svizzeri  
UAS Uniun da las archivarias e dals archivaris svizzers

Arbeitsgruppe Stadt- und Gemeindearchive  
Groupe de travail Archives communales  
Gruppo di lavoro Archivi comunali e patriziali  
Gruppa da lavur Archivs communal

1.

## Procès-verbal de la séance du 13 janvier 2017, 10h15, Stadtarchiv Zürich

Présents: Karin Beck, Michael Blatter, Delphine Friedmann, Olivier Girardbille, Rodolfo Huber, Marcel Mayer, Lucas Nicolussi, Nicoletta Solca, Ulf Wendler.  
Invité: Pascal Schneiter, Office des Archives de l'État de Neuchâtel.  
Excusés: Marlis Betschart, François Beuret, Roland Gerber, Marie-Pascal Hauser, Thomas Glauser, Roman Sigg, Daniela Walker.

Rapport / Décision / Mission	Référence / délai:
<b>1. Accueil / salutations</b> Le président ouvre la séance et salue les membres présents du groupe. Il donne lecture des membres excusés, retenus par d'autres obligations professionnelles ou en vacances.  Ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation du concept AENEas</li><li>- Présentation de l'outil ArchiClass</li></ul>	<b>Michael Blatter</b>
<b>2. Procès-verbal de la dernière séance</b> Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2016 est adopté, sans modification. Michael Blatter remercie Karin Beck pour la tenue de ce procès-verbal et pour l'accueil des Archives de la Ville de Zurich..	<b>Michael Blatter</b>
<b>3. Tenue du procès-verbal</b> Micheal Blatter demande qui veut tenir le PV de la séance; Olivier Girardbille se propose.	<b>Michael Blatter</b>
<b>4.1 Présentation du concept AENEas</b> Pascal Schneiter, informaticien-archiviste, présente le concept d'archivage numérique qui doit répondre aux critères légaux fixés par la Loi sur l'archivage (LArch) de 2012. Ce concept doit permettre à l'Etat de Neuchâtel et aux Communes de disposer d'outils et de moyens pour appliquer les obligations légales dans toutes les structures administratives. Le concept a débuté en 2015. Les deux directives remises en annexes de la convocation posent les exigences minimales et les métadonnées indispensables pour l'introduction d'une GED (textes aussi disponibles sur le site <a href="http://www.ne.ch/autorites/DJSC/SCNE/organisation/Pages/archives.aspx">http://www.ne.ch/autorites/DJSC/SCNE/organisation/Pages/archives.aspx</a> ) Le processus AENEas est modélisé par le schéma (voir annexes 1 et 2): Phase préparatoire: Catalogue des prestations / Cadre de classement	<b>Pascal Schneiter</b> <b>Delphine Friedmann</b>

Rapport / Décision / Mission	Référence / délai:
<p>Phase active: Exploitation par les unités organisationnelles / Clôture des affaires Phase semi-active: Stockage des dossiers / Proposition de versement et/ou élimination Phase inactive: Traitement-conservation-pérennisation (procédure OAIS)</p> <p>L'arborescence des dossiers à conserver est ensuite exportée dans une GED, par exemple dans ELO, GEWER ou THEREFORE, mais si un outil est manquant ou si un outil existant ce donne pas satisfatction, le concept AENeas prévoit la création d'outils nouveaux, tel ArchiClass (disponible), ArchiSelect (2018) ArchiVision (2019), ArchiSelect (2020) et ArchiInfo (2021).</p> <p>Une discussion est amorcée par Rodolfo Huber et Michael Blatter autour des questions relatives, à l'obsolescence de certaines applications, à la durée d'utilité et au délai de proposition ainsi qu'au sort final des fonds dont la conservation est légalement définie sur plusieurs décennies: pérénisation ou destruction au terme des 20, 30 ou 80 ans de conservation légale?</p> <p>Sur le rôle des archivistes face à l'administration en général dans la question de l'archivage numérique, il ressort, comme le résume Marcel Mayer, et comme le confirme Delphine Friedmann qui, avec l'aide de Docuteam, a posé les bases d'une GED d'abord dans la commune d'Ecublens, que les archivistes ont gagné en crédibilité.</p>	
<p><b>4.2 Présentation de l'outil ArchiClass / Application dans les communes de Prilly Ecublens et de Jouxten-Mezery</b></p> <p>Pascal Schneiter précise que la terminologie utilisée pour ArchiClass provient d'OS-Tool; cet outil est proposé par les Archives fédérales, mais son usage s'est révélé compliqué. ArchiClass est donc en quelque sorte une extrapolation d'OS-Tool, mais d'un usage facile.</p> <p>Delphine Friedmann collabore au projet AENeas. Ce projet de gestion du plan d'archivage proposé par les AEN a donc trouvé en 2015 dans la commune de Jouxten-Mezery sa première application. La ville du Locle en a été la seconde bénéficiaire.</p> <p>Suit la démonstration du paramétrage et de la validation des données de gestion de l'application, puis des rubriques du plan de classement (<a href="#">voir annexe 3</a>) et des possibilités de l'exportation des métadonnées en format CSV ou Excel.</p> <p>Delphine souligne les avantages: l'application ArchiClass a démontré la facilité d'importation d'un plan préexistant, la facilité d'exportation en format CSV des métadonnées archivistiques selon la norme OAIS, en l'occurrence par l'exemple d'exportation vers l'application ELO. ArchiClass a une meilleure souplesse d'adaptation par rapport au plan de classement qu'elle avait établi sur Excel pour les communes de Prilly et d'Ecublens. L'historique des versions est garantie.</p>	<p><b>Delphine Friedmann</b> <b>Pascal Schneiter</b></p>
<p><b>5. Développements ultérieurs</b></p> <p>Lors de la prochaine séance seront présentés les règlements pour le Records Managment des villes d'Uster, par Lucas Nicolussi, et de Sursee, par Michael Blatter. En regard du déroulement de la discussion qui s'est faite dans le courant des présentations mais qui n'a pu être menée à son terme faute de temps, il est décidé que l'on réservera lors des prochaines séances un moment supplémentaire, après le repas de midi, pour débattre des questions que ces documents suscitent.</p>	<p><b>Michael Blatter</b></p>
<p><b>8. Prochaines séances</b></p> <p>Après un tour de table, les dates des deux prochaines séances sont fixées aux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vendredi 23 juin 2017, à 10h15, Stadtarchiv Zürich</li> <li>- vendredi 17 novembre 2017, 10h15, Stadtarchiv Zürich</li> </ul> <p>Marcel Mayer est d'ores et déjà excusé pour le séance du 23 juin (vacances)</p>	